DLP 17-10-90019188

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 122 du 11/10/90

LE POINT SUR LES INSECTES A L'AUTOMNE - 2ème partie

COLZA	**Altises**	**Fin de risque**
	Charançon bourgeon terminal	**Vol important en cours**
	Pucerons	**Augmentation des populations**
CEREALES	**Pucerons**	**Vol important en cours**
	Cicadelles	**Note commune INRA - ITCF - SPV**

C O L Z A

Stade 2 à 6 feuilles.

Altises

Fin de risque.

Charançon du bourgeon terminal

Situation

Le vol a débuté le 7 octobre et s'est amplifié fortement les 10 et 11. Les captures sont localement élevées pour ce ravageur poutant réputé difficile à "pièger".

08/10	Sommermont (52)	0
	Jonchery (52)	1
	Richebourg (52)	2
	Vignes la cote (52)	1
	Crenay (52)	0
	Les Petites Loges (51)	0
	Hannogne (08)	0
09/10	Aix en OTHE (10)	2
10/10	Pancey (52)	10
	Langres (52)	8
	Balesmes (52)	7
	Liffol le petit (52)	10
11/10	Villiers / Praslin (10)	3

Préconisation:

Le risque charançon est particulièrement élevé cette année.

Un traitement insecticide devra être réalisé dans les 10-15 jours qui suivent les 1ères captures (courant de la semaine prochaine dans la plupart des cas).

Pucerons

Situation:

On observe une progression des populations de pucerons surtout dans les secteurs abrités (vallées, bordures de bois, ...).

Localement, les infestations sont fortes.

		% pieds colonisés
08	Hannogne	16
	Neuflize	8
51	Les Rivières	100
	Chatelraoult	100
	Les Petites Loges	12
	Pevy	0
	Crugny	0
10	Rumilly les Vaudes	14
	Lhuitre	50
	Mergey	0
	St Pouange	22
	Villiers le Bois	12
	Villiers s/s Praslin	16
	Availeur	4
	Ferme Neuve	0
	Aix en Othe	5

Préconisation:

En cas de forte augmentation des populations, surtout sur des colzas implantés tardivement, une intervention peut être justifiée.

Utilisez exclusivement des spécialités homologuées.

08 REIMS 51 10 52

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP nº 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL :

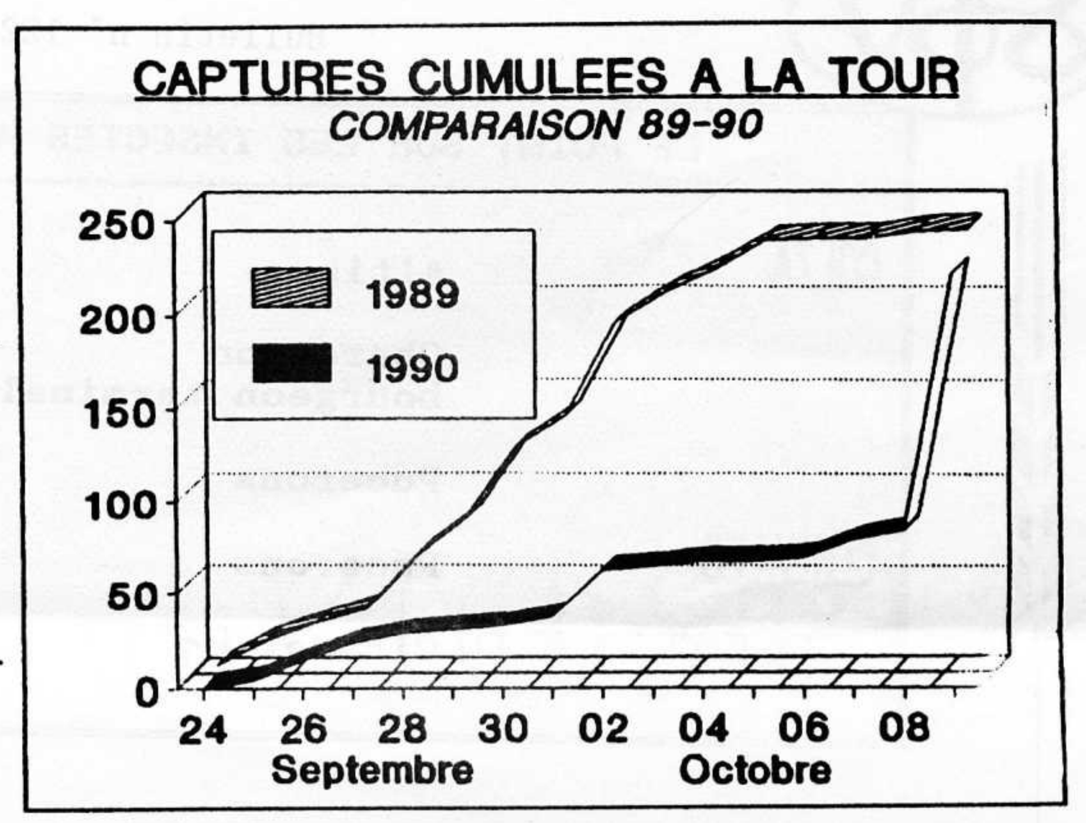
Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P136

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE TROYES

PUCERONS CEREALES

Stade début levée à 2 feuilles.



__Situation__

Vol de R. padi à la tour à succion

Forte augmentation du vol ces derniers jours.

Pouvoir virulifère

Semaine d'exposition	% pots infectés par le virus 1990	*1989*
03 au 10/09	0 %	-
10 au 17/09	2.5 %	*55 %*
18 au 23/09	16.2 %	*34 %*
24 au 01/10	16.2 %	*39 %*

Le pouvoir virulifère des pucerons est plus faible que l'année dernière à la même époque et semble se stabiliser autour de 20 %.

% infestation au champ

Arrivée des 1ers pucerons en parcelle . Les % d'infestation restent le __plus souvent inférieurs__ à 10 % (0 à 6 % dans la plupart des cas) mais sont __susceptibles de fortement progresser dans les tous prochains jours__.

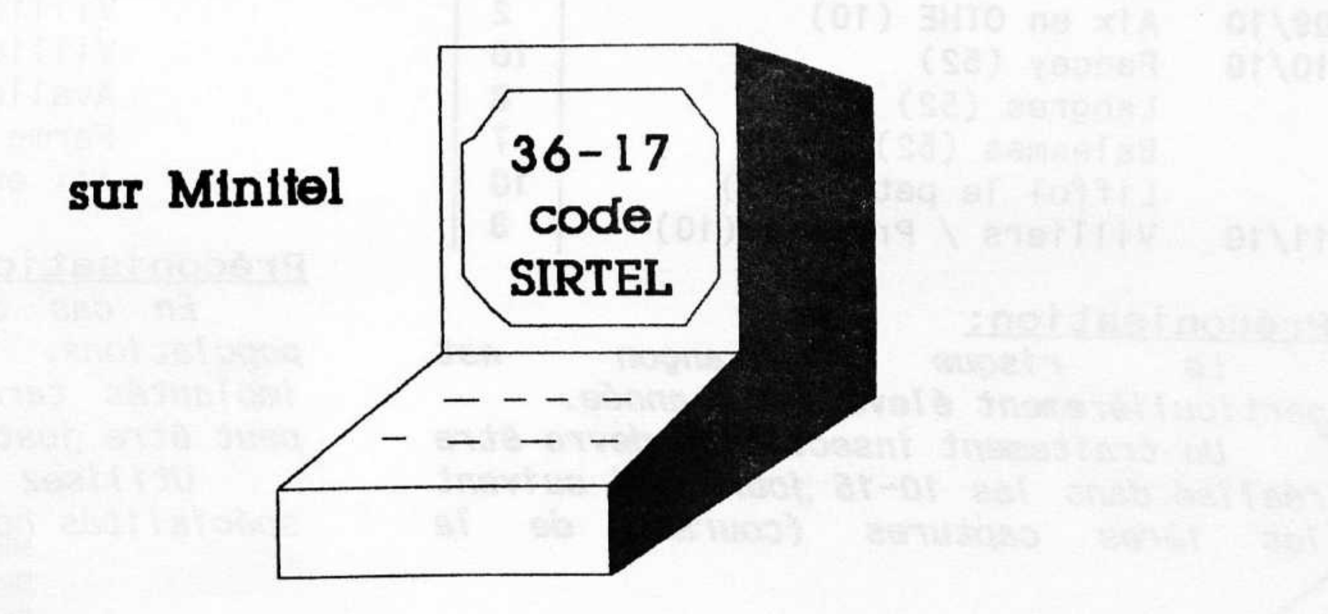
__Préconisation__

==> Visitez très rapidement les parcelles ayant déjà atteint le stade 2 feuilles. Intervenez immédiatement en cas de présence de pucerons sur 5 à 10 % des pieds.

==> Dans les autres parcelles, un traitement sera sans doute à réaliser prochainement car le vol s'accélère fortement.

Attendez les heures les plus chaudes de la journée pour visiter vos parcelles.

N'utilisez que des spécialités autorisées.



LA NOUVELLE MALADIE DU BLE TRANSMISE PAR *PSAMMOTTETIX ALIENUS*

NOTE COMMUNE I.N.R.A.-I.T.C.F.-S.P.V.

Courant janvier 1990, des parcelles de blé présentent des pieds chétifs ; les symptômes s'apparentent à ceux provoqués par la jaunisse nanifiante de l'orge, mais les analyses de laboratoire (Test Elisa) montrent qu'il ne s'agit pas de JNO.

L'I.N.R.A. s'oriente alors vers une nouvelle maladie en recherchant l'agent pathogène responsable ainsi que son vecteur.

Les symptômes

Plusieurs types de symptômes sont notés au cours du cycle végétatif du blé et selon la gravité de la maladie.

On observe, dès janvier, des pieds rabougris portant à la fois des feuilles de couleur vert pâle et jaune, puis, courant février, on constate dans les attaques graves une mortalité des pieds atteints.

A la reprise de végétation, les plantes restent nanifiées et ne montent pas (aspect moutonné de la parcelle), certaines plantes malades peuvent présenter un redémarrage d'une ou deux nouvelles talles frêles.

Dans le cas d'attaques moins graves, la montaison a lieu, mais conduit à la formation d'épis souvent stériles. Ces pieds présentent des jaunissements accompagnés parfois de rougissements. Plusieurs étages foliaires sont touchés contrairement à la JNO qui affecte surtout la dernière feuille.

Répartition au sein de la parcelle

Les plantes touchées apparaissent d'abord groupées sur la ligne par petites unités de 4 à 10 plantes.

Plus tard en saison, le nombre de plantes touchées peut s'accroître à la périphérie de ces petites unités.

La répartition des plantes malades est très hétérogène et les plantes atteintes ne sont pas disposées en ronds comme dans le cas de la JNO.

Les régions touchées

La maladie a été observée en région Centre, en Bourgogne, plus rarement en Auvergne, en Champagne (région du Nogentais), en Alsace et dans le sud de l'Ile de France.

Elle a provoqué de graves dégâts dans les départements du Cher, de l'Yonne, de la Nièvre et de l'Indre.

Facteurs aggravant la maladie

Suite à des enquêtes menées par I'ITCF et l'Union du Cher, il ressort que :

- Les levées précoces correspondant à des semis de la première quinzaine d'octobre sont plus fréquemment et plus fortement touchées. Cette situation est illustrée par des parcelles à levée échelonnée.
- Les dégâts sont d'autant plus graves que la parcelle se trouve à proximité d'un bois, exposée au sud.
- Certaines variétés de blé tendre pourraient être plus sensibles à cette maladie ou en extérioriser davantage les symptômes, comme Thésée, Génial, Récital, Pernel, Camprémy. Les blés durs sont aussi affectés mais aucun classement provisoire des variétés n'a été réalisé.
- Les dégâts causés sont difficilement chiffrables. Les parcelles les plus touchées situées dans le Cher et l'Yonne présentaient jusqu'à 90 % de pieds malades, certaines ont dû être retournées. Dans les régions les moins atteintes, le niveau d'attaque est de l'ordre de quelques plantes pour mille.

Le point sur les recherches menées à l'INRA

Psammotettix alienus, une cicadelle fréquente dans les blés malades, pourrait être le vecteur de cette maladie.

En effet, des adultes, capturés en juin 90 sur une parcelle atteinte de l'Yonne (St-Cyr-les-Colons) maintenus 2 jours sur des jeunes blés, ont transmis un agent déterminant des symptômes voi-

P 137

sins de ceux que l'on peut observer au champ.

Au bout de 4 semaines, les plantes ont extériorisé des symptômes de nanisme qui s'accentuent progressivement.

Après 12 semaines d'infection, quelques plantes jaunissent et meurent, les autres restent naines alors que les témoins ont atteint le stade montaison.

L'organisme pathogène responsable de la maladie n'est pas identifié. De fortes présomptions font penser à une sorte de mycoplasme.
En effet, l'observation d'échantillons par la méthode de fluorescence et en microscopie électronique a permis de repérer la présence de particules de type mycoplasme, dans quelques cas.

Les recherches continuent au sein de l'INRA, de la Coopérative Agricole, des Services de la Protection des Végétaux et de l'ITCF.

Mise en place d'une surveillance des populations de cicadelles

Un réseau de piégeage est mis en place (dans le département de l'Aube notamment) dès maintenant, pour suivre l'arrivée et l'activité de ces cicadelles et identifier les différentes espèces présentes dès le début de cette campagne.

Les cicadelles sont des insectes très mobiles; au cours d'une même journée elles peuvent se déplacer du champ à la bordure du bois voisin.

Au sein de la même parcelle, elles piquent quelques plantes d'un même rang, puis se déplacent à un autre endroit du champ: ceci expliquerait la répartition de la maladie au sein de la parcelle.

A l'automne, on peut observer plusieurs espèces de cicadelles dans les champs de céréales. Il ne faut pas confondre *Psammotettix alienus* qui pique dans les tissus conducteurs (cellules du phloème) avec la cicadelle du maïs (*Zyginidia scutellaris*) fréquemment observée sur jeunes céréales.

La cicadelle du maïs provoque des dégâts du type "ponctuations blanches" qui correspondent aux cellules vidées.

Quelques méthodes de lutte pour cet automne

==> Différer la date de semis :

Dans les situations à risque important, on peut envisager de semer après le 15 octobre en sachant que le potentiel de rendement sera légèrement diminué en cas d'absence de maladie.

Dans les autres situations (cas de la CHAMPAGNE), on peut semer à des dates normales tout en restant attentif à l'activité des cicadelles.

Pour les préconisations, nous avons très peu de références, seuls deux essais ont été réalisés l'an dernier dans des zones très atteintes (95 et 37 % pieds touchés) et ils ont donné des rendements très faibles ou moyens.

==> Certains traitements insecticides des semences constituent des pistes intéressantes qu'il conviendra de confirmer en l'absence de mouche jaune.

==> Les traitements en végétation lors de la campagne 1989/1990 visaient les pucerons et ont montré une faible efficacité due davantage à leur mauvais positionnement qu'à leur dose.

Les cicadelles sont sans doute arrivées assez tôt sur les parcelles ou ont montré un maximum d'activité du 21 au 27 octobre.

Dans les conditions de l'année, les traitements les plus précoces se sont avérés légèrement meilleurs.

Donc un traitement très précoce relayé en cas de besoin par une deuxième application peut être justifié.

La deltaméthrine et la lamda-cyalothrine ont reçu une dérogation limitée dans l'espace et le temps à la dose de 7.5g/ha.

Cette année, compte-tenu de notre méconnaissance relative de ce nouveau problème, en particulier sur le pouvoir de vection et l'efficacité de la transmission par *Psammotettis alienus*, les conseils de traitement seront donnés en fonction des observations de cette cicadelle, régionalisés et ciblés par les bulletins d'Avertissements Agricoles.

En CHAMPAGNE, les dégâts très limités observés lors de la dernière campagne ne devraient pas conduire à des interventions.
Des essais sont en place actuellement pour mieux définir les techniques de lutte contre ce nouveau problème.